



Un observatoire
du développement durable
pour les monuments historiques

OBSERVATOIRE
& MONUMENTS HISTORIQUES
& DEVELOPPEMENT DURABLE

B COLLEGE DES
BERNARDINS

UVSQ
UNIVERSITÉ PARIS-SACLAY

À l'occasion de la Semaine européenne du développement durable, s'est déroulé le 8 octobre dernier au Collège des Bernardins, à Paris, le lancement de l'« Observatoire monuments historiques et développement durable », dont l'objectif est d'étudier les liens unissant les monuments historiques à leur environnement, en s'appuyant sur cinq monuments historiques pilotes. Explication des enjeux d'un observatoire piloté par l'université de Paris-Saclay, par la Demeure Historique et par le département des humanités environnementales du Collège des Bernardins, sous la direction de Grégory Quenet, professeur en histoire de l'environnement.



Par **Marie-Caroline Thuillier**,
historienne de l'art et des jardins

Refuges de biodiversité ? Espaces au service de l'ensemble du territoire ? Nombreuses sont les questions qu'étudiera le Conseil scientifique — composé d'historiens du droit et de l'environnement, d'architectes, d'un géographe, d'un écologue, avec les conseils d'une climatologue. Une méthode d'étude rigoureuse sera testée sur cinq monuments pilotes : le château de Bétange (Meurthe-et-Moselle), le domaine de Bort (Limousin), le château de Carneville (Manche), les forges de Paimpont (Ille-et-Vilaine) et le château de Verderonne (Oise). Les résultats obtenus permettront de mesurer le rôle des monuments historiques privés dans la préservation du vivant sous toutes ses formes et de fixer les bases de nouveaux objectifs de gestion pour les propriétaires-gestionnaires de sites patrimoniaux habités. Les interventions de la soirée de lancement ont permis une réelle entrée en matière quant aux enjeux de cet observatoire, en attendant d'en découvrir les résultats.

Les pierres sont-elles vivantes ?

Clément Périssé¹, architecte, nous a fait part du projet mené en 2020 avec son associée Alice Grégoire, lorsqu'ils étaient pensionnaires à la villa Médicis : « Nature, une architecture en devenir ». Ils ont disséqué les bâtiments de la villa Médicis pour retrouver ses composantes minérales et leur provenance. Ils en ont conclu que « les liens entre



© DR

Le Mot du Président

« Problématiques majeures pour l'avenir des monuments et jardins historiques privés, la conservation des espaces et des espèces et la transition énergétique ont été le fil rouge de notre centenaire. Le lancement de « l'Observatoire monuments historiques et développement durable » constitue le point d'orgue de cet engagement de la Demeure Historique sur les sujets environnementaux. En tant qu'association reconnue d'utilité publique, nous nous devons d'être à l'avant-garde, pour que continue à vivre, à se développer et à s'adapter ce patrimoine habité et vivant irremplaçable. »

Olivier de Lorgeril,
président de la Demeure Historique

◀ Le parc du château de Dampierre-en-Yvelines.

© DR

1. Membre du conseil scientifique de l'observatoire.

3



QUESTIONS À... Grégory Quenet,

président du Conseil scientifique de l'observatoire et professeur en histoire de l'environnement à l'université UVSQ-Paris Saclay

Marie-Caroline Thuillier : Quels sont la philosophie générale et les objectifs de l'Observatoire monuments historiques et développement durable ?

Grégory Quenet : En séparant nature et culture, la modernité a coupé les monuments historiques de leur environnement vivant et vécu. L'observatoire veut recoudre ces attachements inséparables. Nos objectifs sont les suivants :

- établir un état des lieux de la contribution actuelle des monuments historiques habités à la qualité écologique des territoires ;
- proposer une feuille de route aux propriétaires-gestionnaires pour progresser dans la transition écologique ;
- faire des propositions pratiques, réglementaires et juridiques en soutien à cet engagement.

Beaucoup de choses se passent dans ces domaines, mais trop souvent de façon silencieuse ou invisible. Notre ambition est de produire un référentiel propre aux monuments historiques, qui sont actuellement, et à juste titre, dans un régime dérogatoire par rapport à des normes non adaptées au bâti ancien.

M.-C. T. : Quelle méthodologie allez-vous mettre en œuvre ?

G.Q. : Nous allons croiser plusieurs approches (historique, comparative...) en nous appuyant sur les compétences interdisciplinaires du Conseil scientifique. Notre méthodologie se veut participative et se fondera sur cinq monuments tests, étudiés sous le prisme de quatre groupes d'indicateurs. Ces derniers prendront en compte l'état des lieux au moment des mesures et la progression d'une année à l'autre, car la capacité à se transformer fait la durabilité. L'objectif, à terme, est que cette méthodologie soit applicable à d'autres monuments.

M.-C. T. : En quoi consistent ces groupes d'indicateurs ?

G.Q. : Le premier groupe sera consacré aux questions de circuits courts et de circularité (matériaux, gestion de l'eau et des déchets, énergie, production nourricière, etc.). Si tous les monuments ont été conçus et habités selon ce métabolisme circulaire, celui-ci a bien souvent été abîmé par la modernité. Les propriétaires-gestionnaires ont aujourd'hui un rôle fondamental à jouer pour le rétablir.

“ À ce moment de bascule de nos sociétés, les monuments historiques peuvent devenir des outils suscitant l'envie de s'engager

Le second groupe d'indicateurs sera affecté à l'étude du vivant et s'attachera à évaluer la qualité écologique à l'intérieur des domaines et à l'échelle de leur environnement. Le troisième groupe s'intéressera aux questions de durée et d'adaptabilité des monuments historiques. Enfin, le dernier groupe d'indicateurs traitera des liens entre tous les êtres vivants : les référentiels actuels sont essentiellement normatifs et techniques et prennent peu en compte cet aspect. Or, la durabilité d'une société se bâtit notamment sur des groupes humains solidaires et attachés à ce qui les entoure.

vivant et architecture vont au-delà du matériau inerte ». Leurs réflexions autour des interactions entre géologie du bâti et géologie du territoire seront intégrées aux recherches de l'observatoire.

Bas Smets, paysagiste de Notre-Dame

Deux projets réalisés par le paysagiste Bas Smets réunissent des problématiques patrimoniales et environnementales : les aménagements du parc des Ateliers d'Arles et des abords de Notre-Dame de Paris. À Arles, la reconversion du site devait répondre à cette question : quel paysage la nature serait-elle amenée à façonner à échéance de quatre cents ans ? « Nous avons imaginé une

topographie dont tous les modelés auraient été taillés par des décennies d'action du mistral, produisant dès à présent une coupe asymétrique climatique, avec des petites collines, offrant des espaces de rafraîchissement ombragés en été et une protection contre les vents violents en hiver. En réalité, nous avons compressé et accéléré, sur vingt ans, quatre cents ans d'effets climatiques », indique le concepteur.

Pour Notre-Dame, l'enjeu était à la fois de respecter l'identité d'un haut lieu patrimonial et d'en faire un modèle résilient face au changement climatique : une sorte de micro-climat du point zéro de la France (cf. page 37).

5

monuments pilotes de l'observatoire

Les propriétaires-gestionnaires des cinq monuments pilotes retenus par l'observatoire évoquent les spécificités propres à leur site. Un point commun unit ces adhérents de la Demeure Historique et les a désignés comme de parfaits laboratoires vivants : leur engagement de « durabilité ».

© Alexis Lesautnier



MANCHE
Guillaume Garbe
Château de Carneville

Le propriétaire-gestionnaire de Carneville a insisté sur la notion de symbiose propre à ce type de domaine : « *L'équipe gestionnaire, la pierre et le terrain forment un ensemble indissociable. Nous sommes tout autant utiles à la vie de ces sites qu'ils le sont à la nôtre* ».

Pour la préservation de cette dimension symbiotique, qui passe notamment par celle du vivant, plusieurs partenariats ont été mis en place, notamment avec l'Institut national de recherche agronomique (INRA), qui étudie l'évolution de la vie des sous-sols en inventariant les populations de lombrics. Le domaine est également un refuge ornithologique sur 10 hectares depuis huit ans.

© Brocéliande Guide



ILLE-ET-VILAINE
Patrick de La Paumélière
Forges de Paimpont

Témoins de deux révolutions industrielles françaises, les forges de Paimpont, qui ont permis la construction de la ligne de chemin de fer Rennes-Brest grâce à la technique du puddlage, sont intrinsèquement liées à l'environnement qui les a vues naître : « *Pour faire fonctionner une forge, il faut du minerai de fer, de l'eau et du bois, ressources que fournissait la forêt de Paimpont/ Brocéliande accolée au domaine.* » Le propriétaire-gestionnaire essaye de rétablir les circuits courts, l'utilisation des ressources locales, en réemployant notamment des pierres du site et en travaillant sur un projet de production électrique par une roue hydraulique.



© DR



HAUTE-VIENNE
Marc-Antoine de Sèze
Domaine de Bort

Au domaine de Bort, où la même famille gère le site depuis 240 ans, le propriétaire-gestionnaire insiste : *« Une continuité de gestion transgénérationnelle, avec une transmission des tâches et des savoirs, s'inscrit dans une démarche de gestion durable. »*

Cet aspect, rarement pris en compte, sera intégré à l'un des groupes d'indicateurs de l'observatoire. Le domaine est déjà très engagé d'un point de vue environnemental, avec 20 hectares de bois certifiés PEFC² et une activité agricole bénéficiant d'une double certification Haute Valeur Environnementale et Agriculture Biologique.



© Château de Bétange



MOSELLE
Fanny Aymer
Château de Bétange

Le château et le parc de Bétange, inscrits au titre des monuments historiques avec leur allée de marronniers, constituent un poumon vert de 65 hectares au cœur de la vallée sidérurgique. Fanny Aymer s'est engagée dans une démarche d'inventaire et de protection de cet ensemble exceptionnel, directement menacé par le projet autoroutier A31 bis. Prix et labels ont confirmé la richesse en oiseaux, chiroptères et arbres remarquables du parc et de l'allée : *« Nous avons signé pour 99 ans avec la Ligue de protection des oiseaux (LPO) Moselle la première Obligation réelle environnementale³ (ORE) dans la région Grand Est pour protéger l'allée. Nous nous engageons à l'entretenir et la LPO répertorie la population avifaune, entretient les nichoirs et nous conseille. Un contrat gagnant-gagnant.»*



© Igor Marié de l'Isle



OISE
Igor Marié de l'Isle
Château de Verderonne

Au château de Verderonne, la problématique du chauffage a mobilisé les efforts du propriétaire-gestionnaire. À la recherche de moyens pour rendre le monument de plus en plus autosuffisant, il s'est tourné vers une unité biomasse de 700 kW utilisant des plaquettes forestières. *« Les efforts en matière de développement durable mis en œuvre au sein d'un domaine historique sont souvent en décalage avec la gestion des exploitations agricoles environnantes »*, regrette Igor Marié de l'Isle. L'Observatoire prévoit de se pencher sur cette question de la qualité environnementale des territoires entourant les sites historiques. ■

2. Programme for the Endorsement of Forest Certification schemes, ou programme de reconnaissance des certifications forestières.

3. Cf. « De l'ORE pour Bétange », *Côté Jardins* N°17, mai 2022, page 64.